

COMMUNE DE LAINSECQ

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Nadia CHOUBARD, Maire

Présents : Mmes LAURENT Valérie, PIGET Maryse, MM. COUPECHOUX Gérard, GARNAULT Hervé, MASSE Fabien, MASSE Arnaud, RABOURDIN Axel, RAVISE Pascal

Absents excusés : CHOUBARD Romuald, BILLEBAULT Elise

Secrétaire de séance : M. COUPECHOUX Gérard

Nombre de membres en exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 13/05/2025

Date d'affichage : 13/05/2025

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 avril 2025
- Demandes de subventions et cotisations
- Décision modificative de budget
- Location de l'appartement 12 ter Grande Rue
- Affaires diverses

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Subventions et cotisations 2025 (suite) – Délib 2025-27

Madame le Maire donne lecture des demandes de subventions et cotisations pour l'année 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le versement des subventions et cotisations suivantes :

A Fondation du Patrimoine	100 €
A Toucy Entraide	72 €

Décision modificative de budget n°1 – budget principal- Délib 2025-28

Considérant l'erreur de reprise de l'excédent de fonctionnement N-1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la décision modificative de budget suivante :

002 « résultat de fonctionnement reporté » + 47557.64 €
615221 « entretien bâtiments publics » + 27557.64 €
615228 « entretien autres bâtiments » + 20000.00 €

Location de l'appartement 12 ter Grande Rue – Délib 2025-29

Considérant le préavis de départ déposé par le locataire actuel pour l'appartement 12 ter Grande Rue,
Vu la demande de location présentée par Madame Perrine Boulanger,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de louer l'appartement 12 ter Grande Rue à Madame Perrine Boulanger dès le départ effectif du locataire actuel

- Fixe le loyer de l'appartement à 500 € / mois
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier

Questions diverses

- › Madame le Maire informe le conseil municipal que le dossier de réfection du beffroi a été validé par la Fondation du Patrimoine. La collecte va être organisée dans les prochaines semaines.
- › Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion de travail concernant le PLUi se déroulera le 19 juin prochain.
- › Madame le Maire expose au conseil le principe de la Solicagnole (caisse solidaire d'accessibilité pour une alimentation Bio pour tous).
- › Madame le Maire indique au conseil qu'elle est sollicitée pour des projets visant à redonner vie au bâtiment de l'EHPAD. Le dernier en date porte sur la création d'un centre de formation.
- › Monsieur Rabourdin présente au conseil le projet artistique d'une compagnie et précise qu'elle propose également un spectacle « Jeune Public ». Il est envisagé d'ajouter cette prestation au Noël des enfants de la commune.

La séance est levée à 21 heures 40 minutes.

Le Maire,
Nadia CHOUBARD



Le secrétaire de séance,
Gérard COUPECHOUX

